

Le 30 octobre 2002

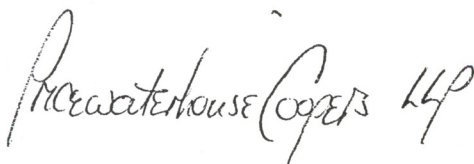
Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire de
Gazifère Inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Gazifère Inc.** au 30 septembre 2002 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les méthodes comptables exigées par la Régie de l'énergie de la province de Québec communiquées dans la note 1 afférente aux états financiers.



Comptables agréés

Original: 2003-01-31

GI-7
Document 1
14 pages
Requête 3508-2003

GAZIFÈRE INC.
RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 30 septembre	
	2002	2001
Ventes de gaz (note 3)	49 354 \$	53 212 \$
Coût du gaz (note 3)	34 609	39 069
Marge sur ventes de gaz	14 745	14 143
Autres produits	464	289
	15 209	14 432
Charges		
Exploitation et entretien	5 149	4 667
Amortissement	2 375	2 267
Taxes municipales et autres taxes	788	762
	8 312	7 696
	6 897	6 736
Intérêt à des sociétés affiliées	2 667	2 670
Bénéfice provenant des activités réglementées, avant les impôts	4 230	4 066
Bénéfice provenant des activités non réglementées, avant les impôts (note 4)	2 070	1 874
Bénéfice total avant les impôts	6 300	5 940
Charges d'impôts sur les bénéfices (recouvrement)		
Impôts exigibles	2 133	2 543
Impôts futurs (note 2)	382	(601)
	2 515	1 942
BÉNÉFICE NET	3 785 \$	3 998 \$

GAZIFÈRE INC.
BILAN
(exprimé en milliers de dollars)

ACTIF	30 septembre	
	2002	2001
ACTIF À COURT TERME		
Sommes à recevoir des sociétés affiliées (note 5)	194 \$	0 \$
Comptes débiteurs	338	4 534
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	673	0
Frais payés d'avance	99	115
	1 304	4 649
IMMOBILISATIONS (note 6)	68 381	66 844
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (note 7)	2 220	1 202
	71 905 \$	72 695 \$
 PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	113 \$	72 \$
Avance de la société mère (note 5)	4 331	1 875
Comptes créditeurs et charges à payer	3 930	3 392
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	0	524
Sommes à payer à des sociétés affiliées (note 5)	0	1 969
Partie à court terme de la dette à long terme payable à des sociétés affiliées (note 8)	6 640	3 500
	15 014	11 332
PROVISION POUR AUTOASSURANCE	250	250
COMPTES DE STABILISATION TARIFAIRE	0	324
DETTE À LONG TERME À PAYER À DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES (note 8)	28 740	31 880
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS (note 2)	2 429	2 047
	46 433	45 833
CAPITAUX PROPRES		
Capital actions (note 10)	258	298
Surplus d'apport	12 600	12 600
Bénéfices non répartis	12 614	13 964
	25 472	26 862
	71 905 \$	72 695 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.A. Schultz, Administrateur

J. Milner, Administrateur

GAZIFÈRE INC.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 30 septembre	
	2002	2001
Solde au début de l'exercice, déjà établi	13 964 \$	12 521 \$
Bénéfice net	<u>3 785</u>	<u>3 998</u>
	<u>17 749</u>	<u>16 519</u>
Dividendes		
Actions privilégiées	4	7
Actions ordinaires	<u>5 131</u>	<u>2 548</u>
	<u>5 135</u>	<u>2 555</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>12 614 \$</u></u>	<u><u>13 964 \$</u></u>

GAZIFÈRE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE
(exprimé en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 30 septembre	
	2002	2001
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	3 785 \$	3 998 \$
Montants sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	4 553	4 130
Autoassurance	34	42
Autres frais reportés	108	(235)
Impôts sur les bénéfices futurs	382	(601)
Comptes de stabilisation tarifaire	(1 339)	874
Perte sur cession d'actifs non réglemés	276	258
Paiements autoassurance	(31)	(21)
	7 768	8 445
Variation des postes hors caisse du fonds de roulement (note 13)	1 389	(40)
	9 157	8 405
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Recouvrement des comptes débiteurs à long terme	(113)	2
Émission de billet à ordre	3 500	3 500
Apport de la société mère	0	2 000
Remboursement de billet à ordre	(3 500)	(2 000)
Rachat d'actions privilégiées	(40)	(40)
Dividendes		
Actions privilégiées	(4)	(7)
Actions ordinaires	(5 131)	(2 548)
	(5 288)	907
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Nouvelles immobilisations	(6 805)	(5 939)
Cessions d'immobilisations	439	352
	(6 366)	(5 587)
Augmentation (diminution) des liquidités	(2 497)	3 725
Liquidités au début de l'exercice	(1 947)	(5 672)
	(4 444) \$	(1 947) \$
COMPOSITION DES LIQUIDITÉS		
Découvert bancaire	(113) \$	(72) \$
Avance de la société mère	(4 331)	(1 875)
	(4 444) \$	(1 947) \$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La société est une entreprise de services publics à taux de rendement réglementé relevant de la Régie de l'énergie de la province de Québec (la «Régie»), qui assure la distribution de gaz naturel à une clientèle formée de clients résidentiels, commerciaux et industriels dans les municipalités de Gatineau, dans les arrondissements d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers. La société exerce également ses activités dans certains secteurs non réglementés telles la location et la vente d'appareils.

La société suit les méthodes comptables établies par voie des décisions de la Régie résumées ci-après. Si la Régie n'a fourni aucune directive, la société est tenue de se conformer aux principes comptables généralement reconnus. En plus de définir certaines exigences comptables, la Régie a juridiction sur certains sujets comme la fixation des tarifs de vente de gaz, l'approbation des travaux de construction, l'exploitation et le taux de rendement autorisé inclus dans les «tarifs de vente de gaz». Puisque ces états financiers ont été dressés conformément aux méthodes comptables établies par la Régie, ils ne constituent pas des états financiers à vocation générale et, par conséquent, ils pourraient ne pas convenir à d'autres utilisateurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. La société capitalise tous les coûts liés à la construction.

Les immobilisations réglementées sont amorties selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation, à des taux approuvés par la Régie, se situant entre 2,69 % et 5,00 % pour les conduites principales, les branchements et le matériel de réglage et de mesurage et entre 6,22 % et 28,97 % pour les autres immobilisations. Les gains ou pertes à la cession sont comptabilisés à l'amortissement cumulé.

Les immobilisations non réglementées sont amorties selon la méthode linéaire à des taux compris entre 8,08 % et 11,11 %. Les gains ou pertes à la cession sont comptabilisés dans l'état des résultats.

L'application des taux ci-dessus est équivalente à un taux combiné annuel d'environ 4,90 % (4,68 % en 2001) sur l'ensemble des immobilisations amortissables.

Autoassurance

Au cours de l'exercice 1987, la Régie a autorisé l'établissement d'une provision pour autoassurance de 250 000 \$. Les coûts réels des réclamations sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient intégrés dans les tarifs.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Constatation des produits

Activités réglementées :

La société se conforme à une méthode reconnue dans l'industrie du gaz qui consiste à inscrire les ventes de gaz mensuelles, lorsqu'elles sont facturées, selon les lectures de compteurs ou des estimations faites durant le mois. Par conséquent, même si chaque exercice comprend douze mois pour les ventes de gaz et le coût du gaz, il y a, à la fin de chaque exercice, des livraisons de gaz dont le coût a été inscrit comme charge, mais dont le produit correspondant ne sera constaté qu'à la facturation au cours de l'exercice qui suit.

Activités non réglementées :

Les produits tirés de la location sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés. Les produits tirés de la vente d'appareils sont enregistrés au moment de la vente. Les produits tirés de l'entretien et des réparations d'appareils sont enregistrés dans la période où le service est rendu. Les produits tirés du financement sont comptabilisés lorsque les intérêts sont gagnés.

Avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Comme l'exige la Régie, les cotisations sont passées en charges au moment où elles sont versées. La société fournit aussi des avantages complémentaires de retraite, dont l'assurance-santé et l'assurance-vie collective aux retraités admissibles, à leurs conjoints et à leurs personnes à charge. Le coût de ces prestations est passé en charges lorsqu'il est payé, comme l'exige la Régie.

Comptes de stabilisation tarifaire

La société maintient les comptes de stabilisation suivants autorisés par la Régie :

Le bénéfice excédentaire de la société, tel qu'il est défini par la Régie, devant faire l'objet d'une ristourne aux clients, est porté à un compte distinct. Le bénéfice excédentaire est comptabilisé en diminution des ventes de gaz et figure dans les comptes créditeurs.

La société maintient un compte d'ajustement du coût du gaz. Elle y comptabilise les écarts de coûts qui n'ont pas eu de répercussions sur le prix de vente du gaz que la société facture. Les écarts de prix sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution des ventes de gaz et figurent dans les comptes débiteurs ou les comptes créditeurs.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

La société maintient un compte de stabilisation pour comptabiliser l'incidence des variations climatiques sur les ventes de gaz et le coût du gaz. L'incidence de l'écart entre les degrés-jours prévus et réels sur les ventes est inscrite à titre d'augmentation ou de diminution des ventes de gaz et du coût du gaz.

La société maintient un compte de stabilisation pour comptabiliser le niveau de gaz perdu sur lequel elle n'a pas ou très peu de contrôle. L'écart entre le niveau de gaz perdu réel et prévu est comptabilisé dans le coût du gaz.

Mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus (MAPR)

Le MAPR est un mécanisme d'ajustement du tarif, qui permet de tenir compte de l'augmentation ou de la diminution de la marge de distribution de la société causée par la non-atteinte ou le dépassement des objectifs volumétriques du programme de gestion axée sur la demande (GAD). L'incidence de cette variation volumétrique sur la marge brute est comptabilisée en augmentation ou en diminution des ventes de gaz.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices des activités non réglementées sont inscrits selon la méthode axée sur le bilan en vertu de laquelle les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Selon la méthode axée sur le bilan, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux qui devraient s'appliquer à la date de résorption de ces écarts temporaires. L'incidence sur les actifs et les passifs d'impôts futurs d'un changement des taux d'imposition prévus est portée aux résultats de l'exercice.

Les impôts sur les bénéfices des activités réglementées sont inscrits selon la méthode de l'impôt exigible, à l'exception des comptes de stabilisation tarifaire pour lesquels des impôts futurs sont calculés à l'égard des écarts temporaires.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants déclarés d'actif et de passif, les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants déclarés de produits et charges pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Au 30 septembre, les actifs (passifs) d'impôts futurs inscrits aux livres de la société se rapportaient aux éléments suivants :

	<u>2002</u>		<u>2001</u>	
Activités réglementées	(231)	\$	185	\$
Activités non réglementées	(2 198)		(2 232)	
Passifs d'impôts futurs, montant net	<u>(2 429)</u>	\$	<u>(2 047)</u>	\$

La société a également un passif d'impôts futurs de 3 323 000 \$ au 30 septembre 2002 (3 396 000 \$ en 2001) qui n'est pas inscrit dans les états financiers en raison des exigences réglementaires.

3. VENTES DE GAZ ET COÛT DU GAZ

La société a comptabilisé en diminution des ventes de gaz un bénéfice excédentaire de 308 000 \$ (264 000 \$ en 2001).

Les ventes de gaz et les comptes débiteurs ont été diminués de 43 000 \$ (103 000 \$ en 2001) pour tenir compte des écarts du coût du gaz.

Les ajustements comptabilisés dans les comptes de stabilisation au titre des variations climatiques, du gaz perdu et du mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus ont augmenté la marge sur ventes de gaz de 1 288 000 \$ (875 000 \$ en 2001).

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

4. BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS NON RÉGLEMENTÉES

	<u>2002</u>		<u>2001</u>	
Location	4 951	\$	4 666	\$
Contrats de service	160		141	
Contrats de financement	93		94	
Ventes d'appareils	15		15	
Amortissement	(2 178)		(1 863)	
Perte à la cession d'immobilisations non réglementées	(276)		(258)	
Frais d'administration et frais indirects	(275)		(283)	
Impôts sur le capital	(96)		(100)	
Intérêts	(324)		(538)	
	<u>2 070</u>	\$	<u>1 874</u>	\$

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Tous les approvisionnements en gaz naturel sont effectués auprès d'une société apparentée, Enbridge Gas Distribution Inc.

Le coût d'acheminement interprovincial inclus dans le coût du gaz est payé à Niagara Gas Transmission Ltd.

Les autres opérations avec des sociétés apparentées sont inscrites à leur valeur d'échange et s'établissent comme suit :

	<u>2001</u>		<u>2001</u>	
Achats de matériel	649	\$	662	\$
Frais d'administration sur achats de matériel	71		133	
Frais de gestion	1 021		842	
Études financières et réglementaires, et projets spéciaux et autres	76		158	
Traitement des données	268		252	
	<u>2 085</u>	\$	<u>2 047</u>	\$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Selon une entente bancaire de centralisation, le solde bancaire de la société est viré quotidiennement à la société mère. Ce solde est compris dans le poste avance de la société mère. Des intérêts débiteurs d'un montant net de 33 000 \$ (180 000 \$ en 2001) calculés au taux du marché ont été comptabilisés sur ces avances.

6. IMMOBILISATIONS

	2002			2001		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Conduites principales	39 122 \$	8 293 \$	30 829 \$	37 007 \$	7 157 \$	29 850 \$
Branchements	25 358	6 196	19 162	23 817	5 269	18 548
Matériel de réglage et de mesurage	5 736	1 293	4 443	5 417	1 121	4 296
Appareils loués	25 320	11 974	13 346	24 078	10 583	13 495
Autres	1 309	708	601	1 357	702	655
	96 845 \$	28 464 \$	68 381 \$	91 676 \$	24 832 \$	66 844 \$

7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2002	2001
Comptes de stabilisation tarifaire	1 015 \$	- \$
Comptes débiteurs à long terme	517	404
Autoassurance reportée	122	125
Autres frais reportés	566	673
	2 220 \$	1 202 \$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

8. DETTE À LONG TERME À PAYER À DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

		Échéance	2002	2001
Billet à ordre	10,0%	mai 2002	- \$	3 500 \$
Billet à ordre	9,5%	jan. 2003	2 640	2 640
Billet à ordre	9,0%	mai 2003	4 000	4 000
Billet à ordre	10,25%	août 2004	3 640	3 640
Billet à ordre	9,4%	sept. 2005	3 500	3 500
Billet à ordre	8,68%	sept. 2006	4 000	4 000
Billet à ordre	7,7%	févr. 2007	2 000	2 000
Billet à ordre	7,26%	déc. 2007	1 600	1 600
Billet à ordre	6,68%	nov. 2008	5 000	5 000
Billet à ordre	7,62%	juill. 2010	2 000	2 000
Billet à ordre	7,12%	Jan. 2011	2 500	2 500
Billet à ordre	7,18%	Avr. 2011	1 000	1 000
Billet à ordre	7,32%	May 2012	3 500	
			35 380	35 380
Partie à court terme de la dette à long terme			6 640	3 500
			28 740 \$	31 880 \$

Des intérêts de 2 984 000\$ (3 049 000\$ en 2001) ont été versés à des sociétés apparentées.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers de la société comprennent l'encaisse, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme. La juste valeur de ces instruments, sauf celle de la dette à long terme décrite ci-après, se rapproche de la valeur comptable en raison de la durée à l'échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme décrite dans la note 8, y compris la partie à court terme, est fondée sur les taux qui seraient actuellement consentis à la société sur une dette comportant des modalités et une échéance similaires. Au 30 septembre 2002, la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme s'établissaient à 36 461 000 \$ (36 848 000 \$ en 2001) et à 35 380 000 \$ (35 380 000 \$ en 2001), respectivement.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

La concentration possible du risque de crédit relativement aux comptes débiteurs de la société est limitée en raison du nombre important de clients qui composent le solde des comptes débiteurs. Selon la direction, une provision adéquate a été constituée pour tenir compte de la possibilité de non-recouvrement des comptes débiteurs. En outre, la direction examine régulièrement la provision et y apporte des ajustements, au besoin.

10. CAPITAL-ACTIONS

	2002		2001	
	Actions	Montant	Actions	Montant
Actions privilégiées, à dividende cumulatif de 7 ½ % rachetables d'une valeur nominale de 25 \$				
Autorisées et émises	1 600	40 \$	3 200	80 \$
Actions ordinaires				
Autorisées	2 000		2 000	
Émises	1 135	218 \$	1 135	218
Total	258	\$	298	\$

Tous les ans, la société doit mettre de côté un montant égal à 4% de la valeur totale de toutes les actions privilégiées émises et racheter avant le 30 septembre, des actions privilégiées d'une valeur nominale égale à ce montant. Au cours de l'exercice, la société a racheté et annulé 1 600 actions privilégiées d'une valeur nominale de 25 \$.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2002

(Tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation s'élèvent à 159 000 \$ et s'établissent comme suit pour les trois exercices à venir :

2003	71	
2004	71	
2005	17	
	159	\$
	159	

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains soldes de l'exercice précédent ont été reclassés selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

13. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2002		2001	
Comptes débiteurs	4 191	\$	(493)	\$
Frais payés d'avance	20		(7)	
Comptes créditeurs	538		7	
Impôts sur les bénéfices à payer	(1 197)		310	
Montants à payer à des sociétés apparentées	(2 163)		143	
	1 389	\$	(40)	\$
	1 389		(40)	